

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/.....41.../T/2018-2019
RELATIF AUX TRAVAUX DE VIABILISATION DU SITE DE CIBARE A
MUYINGA**

Date de publication: ...23.../...11.../2018

Date d'ouverture des offres: 21/12/2018

1. Objet :

Le Ministère des Transports, des Travaux Publics, de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux de viabilisation du site de CIBARE à MUYINGA

2. Financement du marché

Le marché est financé sur le compte 1110/120 « VIABILISATION DES TERRAINS A BATIR ».

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert avec publication nationale tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi, version 2018.

4. Allotissement

Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en un seul *lot*.

5. Délais d'exécution

L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de six (6) mois. Les soumissionnaires peuvent proposer un délai plus court.

Les clauses du règlement Particulier de l'Appel d'Offres et celles des Clauses et Conditions du Marché sont les clauses du *Dossier Type d'Appel d'Offres pour Passation des Marchés de Travaux*, publié par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics du Burundi.

6. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics version 2018

7. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté et obtenu auprès de la Direction de la Planification Urbaine sise avenue de l'Eucalyptus en face de l'Ecole primaire Stella MATUTINA moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cinquante Mille FRANCS BURUNDAIS (50.000 FBU) à verser la moitié au compte n°1110/120 ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de « VIABILISATION DES TERRAINS A BATIR », et l'autre moitié soit (25.000frs) au compte n°1101-001.04 « Sous-compte de Transit des recettes non fiscales » ouvert à la Banque de République du Burundi (BRB). Ce Dossier d'Appel peut aussi être consulté à la Direction Générale de l'Urbanisme et de l'Habitat au Bureau N° 611 tous les jours ouvrables et pendant les heures de services (de 7h30 à 15h30).

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à Monsieur le Responsable des Marchés publics, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 17.

8. Réunion d'information et/ou visite guidée de site

Une visite du site est prévue. Elle aura lieu en date du 04/12/2018 à partir de 11 heures. Le lieu de rencontre est prévu au bureau de l'Antenne Provinciale de l'Urbanisme et de l'Habitat à Muyinga.

9. Présentation de l'offre

Les offres doivent être rédigées en langue française et au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie nette de soumission de DIX MILLIONS DE FBU (10 000 000 FBU). Elle sera présentée sous forme d'une garantie bancaire. Les chèques certifiés ne seront pas acceptés.

Les offres devront être soumises à Monsieur le Responsable des Marchés au Ministère des Transports, des Travaux Publics, de l'Equipement et de l'Aménagement du Territoire

Les offres doivent être accompagnées des bordereaux d'achat du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et de paiement d'un montant de DIX MILLIONS DE FBU (10 000 000 FBU) mentionné au point 9.

10. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendriers à compter de la date limite de remise des offres.

9

11. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 21/12/2018 avant 10 heures locales dans les enceintes du cabinet du Ministère des Transports, des Travaux Publics, de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire sis à l'ex Building Administratif des Finances. Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

12. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 21/12/2018 à 10heures 30minutes dans les enceintes du cabinet du Ministère des Transports, des Travaux Publics, de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire sis à l'ex Building Administratif des Finances en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de ladite séance et donne copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Fait à BUJUMBURA le 21/12/2018

LE SECRETAIRE PERMANENT AU MINISTERE DES TRANSPORTS, DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'EQUIPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Ir. Egide NIJIBERE

